

LES RAPPORTS NORD-SUD

I- Généralité :

Les Sud **Rapports - Nord**, expression employée pour désigner les relations internationales entre les pays anciennement industrialisés, à revenus élevés et constitués de longue date en États indépendants, pour la plupart situés dans l'hémisphère Nord, et les pays en voie de développement de l'hémisphère Sud, dont l'accession à l'indépendance s'est faite après la Seconde Guerre mondiale.

La distinction entre Nord et Sud est née avec l'émergence sur la scène internationale de ces nouveaux États issus de la **décolonisation** ; elle rend compte d'un clivage essentiel de la seconde moitié du **XX^e siècle**, à la fois politique, économique, social et culturel.

Elle exprime d'abord une inégalité de richesse : selon le Programme des Nations unies pour le développement (**PNUD**), en 1996, les 3/4 de la population mondiale se partageaient seulement 16% du revenu mondial.

II- Emergence du sud :

On peut dater de la **Conférence de Bandung**, en 1955, la première manifestation politique du Sud face au Nord : vingt-quatre pays, dont **seize anciennes colonies**, refusèrent alors de faire allégeance à l'une ou l'autre des puissances dominantes, les **États-Unis** et l'**Union soviétique**.

En même temps qu'ils affirmaient leur volonté de **non-alignement**, les pays du Sud tentaient de s'organiser au sein d'alliances régionales. La création de zones de libre-échange, d'unions douanières et de marchés communs devait par ailleurs favoriser leur décollage économique.

Au sein des organisations internationales, les problèmes de développement devinrent une préoccupation majeure. À des relations bilatérales de nature coloniale succéda une coopération multilatérale, visant à accélérer un développement alors perçu en termes de croissance des revenus.

En 1963, la Communauté européenne signa ainsi avec dix-huit pays africains les premiers accords multilatéraux entre pays « riches » et pays en voie de développement, la convention de Yaoundé. Celle-ci intégrait la notion d'échange inégal, théorisée notamment par les économistes de la Commission économique pour l'Amérique latine (**CEPAL**) : ceux-ci remettaient en cause la théorie dominante du commerce international selon laquelle le libre-échange permet, par sa dynamique expansionniste, de réduire les inégalités entre les nations.

En 1964, **Raúl Prebisch**, l'un des chercheurs du CEPAL, devint le premier secrétaire de la Commission des Nations unies pour le développement et le commerce (**CnuCED**), au sein de laquelle les pays du Sud constituèrent le « **groupe des 77** ». La création de la CnuCED représentait une victoire diplomatique pour les pays du Sud, qui estimaient que leurs intérêts n'étaient pas pris en considération par le **GATT**, accord régissant le commerce mondial. La CnuCED devint un lieu privilégié

pour les négociations Nord-Sud tandis que le **PNUD**, créé en 1965, jouait un rôle essentiel en matière d'aide au développement.

III- La Bataille pour un Nouvel Ordre :

Le dialogue Nord-Sud tourna à l'affrontement au début des années 1970. Les pays du Sud revendiquèrent plus nettement un partage du pouvoir au sein des organisations internationales, dominées par les pays riches, principaux contributeurs.

Surtout, ils réclamèrent une politique volontariste de redistribution des ressources : puisque la croissance économique ne profitait pas à tous, mais qu'au contraire les inégalités entre pays et entre groupes au sein d'un pays se creusaient, il s'agissait d'instaurer des mécanismes de compensation.

En 1971, ils obtinrent la mise en place d'un système généralisé de préférences (**SPG**), conforme aux recommandations de la Cnuced mais faisant entorse à deux principes fondamentaux du GATT, le principe de non-discrimination et le principe de traitement réciproque : les produits originaires des pays en voie de développement pouvaient faire l'objet d'un traitement tarifaire préférentiel, laissé toutefois à la discrétion des pays développés.

En 1973, le premier choc pétrolier, qui pouvait apparaître comme un avertissement du Sud au Nord, ébranla le système international et accrut les tensions entre pays riches et pays en voie de développement. Ces derniers publièrent une déclaration pour un nouvel ordre économique international (**NOEI**), qui fut votée en mai 1974 par l'Assemblée générale des Nations unies.

Le débat sur le NOEI domina la décennie, mais les avancées concrètes ne furent guère nombreuses. Si la Communauté européenne instaura en faveur des pays de l'**ACP** (Afrique, Caraïbes, Pacifique) un système original et coûteux de compensation des pertes à l'exportation, garantissant un prix minimal des produits de base, le cours de ceux-ci était toujours fixé par l'offre et la demande.

Les pays en voie de développement demeuraient marginalisés dans le commerce international. Au début des années 1980, pourtant, 85% des ressources de l'Organisation des Nations unies (**ONU**) étaient consacrés aux programmes de développement.

IV- Redéfinition des Rapports :

L'évolution économique et politique du contexte international au cours des deux dernières décennies a modifié en profondeur les rapports Nord-Sud. Alors que les pays en voie de développement avaient affirmé dans les années précédentes le refus du modèle libéral dominant, celui-ci s'est progressivement imposé comme choix unique.

À partir de **1982**, date à laquelle la crise de la dette internationale des pays en voie de développement a été déclenchée par le Mexique, les institutions financières issues des accords de **Bretton Woods**, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (**BIRD**) et le Fonds monétaire international (**FMI**) jouèrent un rôle prépondérant dans la définition des politiques de développement, supplantant les organismes de l'ONU.

Les ressources dont ceux-ci disposent pour la mise en œuvre de programmes de développement n'ont d'ailleurs cessé de diminuer : les États-Unis se sont retirés d'un certain nombre d'instances et, depuis le début des **années 1990**, plus de la moitié des ressources de l'ONU sont affectées à l'aide d'urgence et aux opérations de maintien de la paix.

L'effondrement des régimes communistes a achevé d'imposer le modèle de l'économie de marché. La disparition de la bipolarité a contribué également à affaiblir la position du Sud sur la scène internationale : les pays en voie de développement ne peuvent plus jouer sur la rivalité entre les blocs, et un certain transfert de solidarité s'est opéré en faveur des anciens pays de l'Est.

Face à un Nord en recomposition, où s'accroît l'intégration économique et politique, le Sud apparaît de plus en plus divisé. Dans les négociations globales avec le Nord, les pays du Sud, très inégalement développés, ne défendent pas toujours des intérêts similaires, tandis qu'au niveau national l'exclusion économique et politique de pans entiers de la société constitue une menace pour la cohésion de nations encore jeunes et pour la stabilité régionale.

Pourtant, l'émergence d'enjeux planétaires transcendant la division entre Nord et Sud rend paradoxalement plus flagrante la fracture entre les deux parties du monde : les négociations sur le commerce mondial comme les conférences internationales sur l'environnement ou les questions démographiques révèlent des positions souvent incompatibles entre pays développés et pays en voie de développement.

Lors de la conférence de **Rio** sur l'environnement (ou **Sommet de la Terre**), **en juin 1992**, le débat sur le développement durable et la protection de la planète a mis en lumière un déséquilibre flagrant dans l'accès aux ressources naturelles.

Si les pays du Sud ont obtenu que soit posé le principe d'une contrepartie financière pour l'exploitation par les pays industrialisés des ressources qu'ils n'ont pas les moyens de valoriser eux-mêmes, ils interprètent toutefois la volonté des pays du Nord d'édicter des normes pour une croissance économique respectueuse de l'environnement comme une nouvelle ingérence dans la conduite des politiques nationales et comme un frein posé à leur industrialisation.